



(mise) au jeu

Bulletin de nouvelles de la Division de l'apprentissage des jeunes enfants, ministère de l'Éducation de l'Ontario

Bienvenue à notre bulletin d'information sur l'apprentissage des jeunes enfants. Vous y trouverez des informations sur la qualité des programmes ainsi que d'autres nouvelles, mises à jour, renseignements et ressources d'intérêt pour nos partenaires du secteur de la garde d'enfants.

Le nouveau nom de la Division de l'apprentissage des jeunes enfants met en relief la portée plus vaste de ses fonctions

La Division de l'apprentissage des jeunes enfants s'appelle désormais **Division de la petite enfance**. Le ministère de l'Éducation a décidé de rebaptiser la division le 1^{er} octobre dernier afin de mieux refléter et englober les diverses initiatives qui sont en marche pour la petite enfance, notamment la mise en œuvre du *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance*, la transformation de l'apprentissage des jeunes enfants par l'institution de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, la modernisation des services de garde d'enfants et la création de centres Meilleur départ de l'Ontario pour l'enfance et la famille, le tout devant se traduire par de meilleurs résultats chez les enfants en plus de faciliter la vie des familles.

Lancement du nouveau système de permis de garde d'enfants cet automne

Nous sommes heureux d'annoncer le lancement du Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Les exploitants de services de garde

d'enfants utiliseront ce système dès cet automne pour les besoins suivants (entre autres) :

- renouveler les permis existants
- signaler les incidents graves
- faire approuver leur personnel par le directeur (aux termes de la loi)
- demander la révision d'un permis au besoin
- solliciter un nouveau permis

Pour pouvoir utiliser le système, les exploitants doivent avoir :

- un ordinateur avec connexion Internet
- Internet Explorer 8 ou 9 / FireFox 20
- Adobe Reader (<http://get.adobe.com/reader/>)
- une adresse courriel fiable pour les affaires qui devra figurer dans les dossiers du Ministère
- Le système est compatible avec Windows aussi bien qu'avec Mac.

À l'approche de la date de lancement, vous serez invités à visionner une excellente webémission panprovinciale qui vous initiera au système, expliquant son fonctionnement et précisant les divers types d'aide que nous sommes prêts à vous fournir.

Nous expliquerons également le processus à suivre pour vous inscrire dans le système.

Restez à l'écoute!

Le SMA Jim Grieve présente des mises à jour du ministère de l'Éducation à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance lors d'un colloque sur le leadership

Jim Grieve, sous-ministre adjoint de la Division de la petite enfance, a inauguré le colloque de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance le 27 septembre dernier en présentant diverses mises à jour du ministère de l'Éducation.

Examen de la Loi sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance

À la fin juin, le ministère de l'Éducation a lancé un examen de la *Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance*. Cette loi crée officiellement l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance de l'Ontario – le seul ordre de ce genre en Amérique du Nord. Le Ministère a fait paraître un avis sur l'examen ainsi qu'un document de travail sur le site du Registre de la réglementation de l'Ontario. Ces documents resteront affichés sur ce site pendant 60 jours où ils sont à la disposition du public.

Les commentaires reçus seront pris en considération au cours de l'examen. Le Ministère en communiquera les résultats au public.

Comment consulter une webémission archivée pour se renseigner sur les critères à satisfaire pour obtenir un permis

Désirez-vous mieux connaître les critères à satisfaire pour obtenir un permis? Aimeriez-vous avoir un aperçu facile à comprendre? Dans l'affirmative, ce qu'il vous faut c'est une webémission archivée qui contient tout ce que vous cherchez.

Diffusée le 26 février 2013, la webémission intitulée « Délivrance de permis pour les programmes avant et après l'école » contient également une introduction

utile au processus de délivrance de permis de garde d'enfants, qui pourrait intéresser les personnes qui songent à demander un permis.

La webémission est accessible au public sur le site :

<http://events.digitalmedia.telus.com/ops/022613/index.php?l=fr>

Insérez vos coordonnées et vous aurez accès à l'archive qui contient la webémission, à un hyperlien pour visionner la présentation ainsi qu'à des formulaires utiles.



Songez à visiter notre webémission archivée : « Délivrance de permis pour les programmes avant et après l'école »

Le 26 février, nous avons organisé une webémission sur le processus d'obtention de permis pour les programmes avant et après l'école pour l'année scolaire 2013-2014.

La webémission comprenait des vidéoclips et des renseignements généraux sur les exigences à satisfaire en vue d'obtenir un permis de garde d'enfants, ainsi que des précisions sur les programmes avant et après l'école pour les élèves fréquentant la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein. Environ un millier de personnes se sont inscrites pour participer à la webémission en direct.

Cet événement en direct est archivé, assorti des documents et formulaires qui nous ont servi de ressources. Visitez la webémission archivée pour en savoir davantage sur :

- les exigences générales à satisfaire pour obtenir un permis en vertu de la *Loi sur les garderies*
- les exigences à satisfaire pour l'obtention d'un permis en vertu de la *Loi sur les garderies* pour les programmes de garde d'enfants avant et après l'école
- l'échéancier et les principaux jalons pour obtenir un permis pour septembre 2013
- la manière de bâtir une relation de collaboration entre le personnel scolaire et le personnel chargé de la garde d'enfants

Pour consulter l'archive, cliquez sur l'hyperlien suivant :
<http://events.digitalmedia.telus.com/ops/022613/index2.php?page=register>